

# RAPPORT ANNUEL

Fonds commun de placement

## KIRAO MULTICAPS

**Exercice du  
01/01/2021 au  
31/12/2021**

- Commentaires de gestion
- Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Forme juridique : FCP

## **L'objectif de gestion**

FCP de classification actions des pays de la zone euro, éligible au PEA, il est investi à 83% minimum en actions de l'Union Européenne. Le FCP, a pour objectif long terme d'obtenir une performance annualisée supérieure à celle de l'indice synthétique 70% Cac All Tradable Net Return (dividendes réinvestis) + 30% Euro Stoxx Total Market Index Net Return (dividendes réinvestis). L'OPC est géré activement. L'indice est utilisé à postériori comme indicateur de comparaison des performances sans contrainte sur la stratégie de gestion

## **Stratégie d'investissement**

La composition du portefeuille dépendra du choix discrétionnaire des gérants du fonds et la répartition du portefeuille en termes de capitalisations boursières n'est pas prédéfinie. Le process de gestion du FCP s'appuie sur une analyse fondamentale financière et stratégique fortement internalisée. L'équipe de gestion produit elle-même ses modèles de prévisions de résultats de génération de cash-flow et de valorisation ainsi que ses fiches de suivi. Elle n'a recours aux bureaux d'analyse externes (brokers) qu'en aval de sa propre analyse afin de comparer ses attentes et son jugement par rapport à celui émis par la Place.

KIRAO MULTICAPS est exposé à hauteur de 60% minimum et 100% maximum en actions de la zone euro. A titre accessoire, le fonds ne s'interdit pas de saisir des opportunités sur les marchés européens, hors zone euro, à l'exclusion des pays émergents. Le FCP peut dès lors être exposé à un risque de change de 10% maximum.

Dans le cadre de la gestion de la trésorerie du FCP et aussi pour diminuer l'exposition du FCP au marché actions le cas échéant des titres obligataires et des titres de créances négociables, de nature privées ou publiques et sans contrainte de notation peuvent figurer à l'actif du portefeuille à l'exception des obligations spéculatives (selon l'analyse de la société). Le fonds pourra détenir jusqu'à 10% de son actif net en parts ou actions d'OPCVM français et/ou de FIA européens ouverts à une clientèle non professionnelle. Il s'agira essentiellement d'OPCVM monétaires gérés par des entités externes, pour gérer la trésorerie. L'ensemble des expositions relatives à cette catégorie d'actifs ne peut excéder 17% du portefeuille du FCP.

Le FCP se réserve la possibilité de recourir aux produits dérivés, négociés sur des marchés réglementés et organisés français, dans le seul but de couvrir les risques actions ou de change

## KIRAO MULTICAPS

Part C : +11.34%

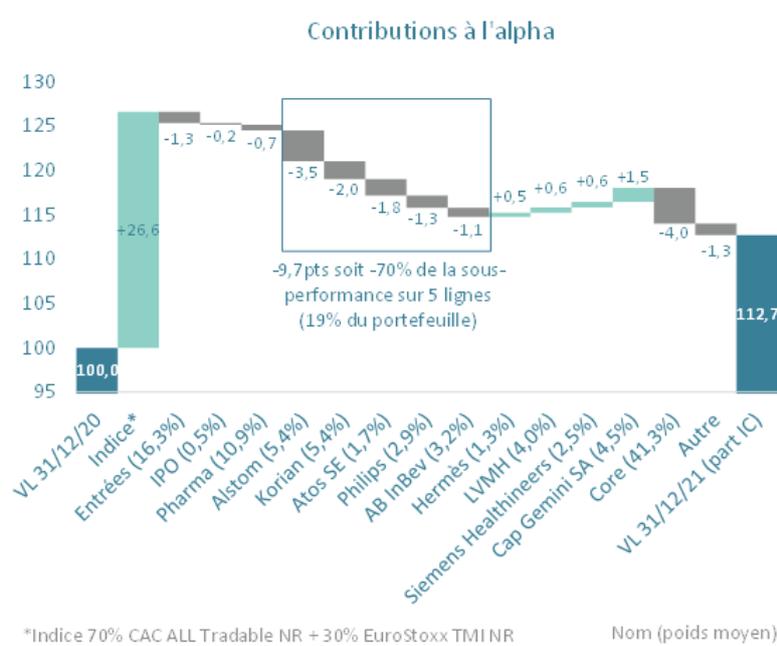
Part I : +12.68%

Part K : +12.52%

Part N : +13.82%

La sous-performance de Kirao Multicaps a été de -13.88% (part I) au cours de l'exercice 2021. Elle a été très concentrée puisque -9,7 points, soit 70%, proviennent de 5 lignes qui pèsent en cumul 19% du portefeuille. Il s'agit de Alstom, Korian, Atos, Philips et AB InBev.

Cela signifie qu'une grande majorité de notre portefeuille s'est plutôt bien comportée en dépit d'un environnement de marché qui nous est moins favorable. En effet, 2 ans de covid ont eu des conséquences monétaires/budgétaires, aux impacts économiques et boursiers forts. Ainsi des thématiques autour de la résurgence de l'inflation, de la hausse des taux d'intérêt, de pénuries (matières premières, composants...), ont fait émerger des thématiques boursières avec leurs gagnants et leurs perdants. Au-delà de points spécifiques ayant impacté nos positions le fonds Kirao Multicaps a globalement été absent de ces thématiques et les a subis, ce qui a participé à sa sous-performance.



Concernant nos lignes difficiles nous restons convaincus de leur potentiel moyen terme, tout en gérant leur pondération, à la hausse comme à la baisse. Nous avons par exemple allégé un peu Philips (2.7%), ou encore notre taille demeure modérée sur Atos (2.6%).

Sur Alstom, en revanche, nous avons renforcé pour nous maintenir à un poids de 5% malgré les baisses.

Pour toutes ces sociétés il faut avoir la patience de porter et de gérer les positions jusqu'à l'atteinte d'une période de normalisation. Nous les avons toutes identifiées, nous avons réalisé nos prévisions financières sur ces périodes et in fine avons valorisé les sociétés avec ces hypothèses normalisées. Ce travail est le socle de notre méthode d'investissement.

Au final, toutes ces lignes constituent une base saine dans notre portefeuille dont les niveaux de valorisation et les perspectives de croissance bénéficiaire restent meilleurs, selon nous, que la moyenne des constituants de son indice de référence.

### **Critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG)**

KIRAO a une approche non significativement engageante de l'ESG dans la gestion de ses fonds.

Le choix des sociétés dans lesquelles les fonds KIRAO investissent ne découle pas d'une analyse des critères ESG qui prévaudrait sur les analyses financières et stratégiques. En revanche, l'analyse ESG a un rôle important dans la sélection d'actifs et la constitution des portefeuilles. En effet, l'intégration des éléments ESG dans nos analyses vise à améliorer la qualité de celles-ci et in fine le rendement escompté des investissements. Au même titre que nos analyses stratégiques et financières, l'analyse ESG fait l'objet de discussions, notamment en comités de gestion.

KIRAO n'a pas de politique d'exclusion stricto-sensu à l'exception des sociétés qui ne respectent pas les règles ou conventions internationales, telles que le Pacte Mondial de l'ONU, les principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme, et les conventions de l'Organisation Internationale du Travail. KIRAO n'investit pas non plus dans des sociétés impliquées dans les armes controversées dans le respect de la convention d'Ottawa.

De manière naturelle, KIRAO n'investit pas dans des secteurs d'activité qui font face à d'importantes mutations dégradant irrémédiablement les perspectives de développement des entreprises qui y opèrent. Il en est ainsi des entreprises impliquées dans le secteur du charbon, le secteur d'hydrocarbures non-conventionnels (gaz et pétrole de schiste et sable bitumineux) et du tabac, quel que soit leur positionnement dans la chaîne de valeur, et ce, dès lors que plus de 25% de leur chiffre d'affaires est réalisé dans ces secteurs.

Une intégration poussée des critères extra financiers implique l'élaboration en interne d'une grille d'analyse d'indicateurs clés. KIRAO a établi sa matrice propriétaire, ATLAS. Concernant la Gouvernance, l'analyse est transversale et repose sur plusieurs critères (analyse du management,

équilibre des pouvoirs, politique de rémunération, égalité de traitement des actionnaires minoritaires). Cette matrice sert de base pour engager un dialogue actionnarial avec les sociétés, en complément de la politique de vote. S'agissant de cette dernière, KIRAO exerce tous les droits de vote attachés aux titres détenus dans les fonds gérés, à l'exception des votes qui nécessitent des contraintes trop importantes (par exemple, le blocage des titres pendant la période séparant leur enregistrement et le vote selon la réglementation en vigueur dans certaines zones géographiques). Un rapport d'engagement est réalisé chaque année afin de communiquer sur les différentes actions de dialogue qui auront été menées tout au long du processus d'investissement.

L'analyse des critères environnementaux et sociaux est réalisée en fonction de leur « matérialité » au sein des secteurs étudiés. Des indicateurs clés (émissions de gaz à effet de serre, turn-over des effectifs...) sont également retenus pour effectuer cette analyse.

L'analyse ESG, à travers la matrice ATLAS, se déploie dans la Gestion. Elle s'inscrit comme un pilier additionnel du triptyque KIRAO (rupture, solidité, valorisation) qui est à la base de notre processus d'investissement. Elle constitue, au côté des autres critères, un élément de décision d'investissement en qualifiant notamment le risque associé à ce dernier.

Accompagné par des prestataires externes, KIRAO réalise, chaque année, l'empreinte carbone des portefeuilles et le reporting ESG des fonds. Ces rapports permettent à l'équipe de gestion de compléter l'analyse réalisée en interne et servent de socle pour parfaire l'étude des controverses et le dialogue avec les émetteurs. Sur la base de ces rapports, KIRAO a l'ambition que les fonds disposent de notes supérieures à l'indicateur moyen de leurs univers d'investissement.

KIRAO est également signataire des Principes pour l'Investissement Responsable des Nations Unies (UNPRI) et s'engage, à ce titre, à en respecter les principes. Cet engagement prendra la forme d'un rapport de transparence publié sur le site des PRI, chaque année, à partir de 2022. KIRAO a également rejoint, en tant qu'investisseur signataire, le CDP (ex Carbone Disclosure Project) et à ce titre, participe à une campagne d'information ciblant plus de 7000 entreprises afin de leur demander de publier l'impact de leur organisation sur le changement climatique, l'eau, les forêts ou les chaînes d'approvisionnement.

## **Réglementation SFDR**

Le fonds KIRAO Multicaps répond à l'article 8 du règlement (UE) 2019/2088 SFDR. Le travail interne permet de caractériser le fonds KIRAO Multicaps comme un produit qui intègre des caractéristiques environnementales et sociales dans sa gestion, et investit dans des sociétés qui appliquent des pratiques de bonne gouvernance. Ce travail repose sur l'élaboration de la matrice interne, ATLAS, permettant de suivre plusieurs critères et apprécier au mieux les ambitions environnementales et sociales des entreprises. La matrice ATLAS sert également à renforcer le dialogue actionnarial avec les émetteurs. Les conclusions issues de la matrice qualifient l'exposition des émetteurs aux risques extra financiers. Cette analyse a un degré de matérialité selon les secteurs étudiés. Le taux de couverture, selon la matrice propriétaire de KIRAO, cible 90% de l'actif net du portefeuille. Une analyse ex ante des entreprises susceptibles d'entrer en portefeuille est également réalisée.

Dans le cadre du règlement (UE) 2019/2088 SFDR, KIRAO Multicaps détaille les critères environnementaux et sociaux retenus dans son analyse matricielle.

Les critères environnementaux sont les suivants :

- **Objectifs de neutralité Carbone à 2050 et/ou de réduction des émissions à moyen-terme** : analyse de la feuille de route de décarbonation présentée par les sociétés en portefeuille, ainsi que les objectifs à atteindre à moyen et long-terme. L'équipe de gestion a une appréciation supplémentaire pour un émetteur donné, si ce dernier soumet à approbation sa feuille de route de décarbonation par une entité tiers, telle que la SBTi (Science Based Targets initiative) ;
- **Evolution des émissions de Gaz à Effet de Serre (« GES »)** : analyse des émissions de GES Scope 1, 2 et 3 pour chaque émetteur, sur une période de 3 à 5 ans.
- **Evolution de l'intensité carbone** : calcul de l'intensité carbone pour chaque émetteur à partir des émissions de GES des Scope 1 et 2, sur une période de 3 à 5 ans. L'équipe de gestion a une appréciation supplémentaire si un émetteur donné démontre une amélioration de cet indicateur sur la durée.
- **Evolution de la consommation d'énergie** : analyse la consommation d'énergie totale d'un émetteur par collaborateur, sur une période de 3 à 5 ans. L'équipe de gestion a une appréciation supplémentaire si un émetteur donné démontre une amélioration de cet indicateur sur la durée.
- **Part de la consommation d'énergie provenant de sources renouvelables** : analyse ce ratio sur une période de 3 à 5 ans. L'équipe de gestion a une appréciation supplémentaire si un émetteur donné démontre une amélioration de cet indicateur sur la durée.

La matrice ATLAS suit également les critères sociaux suivants :

- **Le renouvellement de l'effectif** : analyse du taux de rotation du personnel pour un émetteur donné, ainsi que le taux présenté par ses comparables, sur une période de 3 à 5 ans.
- **La formation des collaborateurs** : analyse de l'évolution du budget de formation par collaborateur, ainsi que le nombre d'heures de formation par collaborateur, sur une période 3 à 5 ans.
- **Evaluation du risque lié à la cybersécurité** : analyse des politiques en matière de cybersécurité ainsi que le budget alloué à ce sujet.
- **Accidentologie liée au travail** : analyse cet indicateur sur une période de 3 à 5 ans.
- **Risque de controverses avec les parties prenantes** : revue et analyse des controverses effectuées à travers la plateforme dédiée de notre fournisseur de données, MSCI ESG.

## **Taxonomie européenne**

KIRAO Multicaps répondant à l'article 8 du règlement (UE) 2019/2088 SFDR, des informations relatives à la contribution du fonds sur le respect des objectifs environnementaux du règlement taxonomie européenne sont communiquées.

Le règlement taxonomie de l'Union Européenne est un système de classification qui établit une liste des activités économiques durables sur le plan environnemental au regard de six objectifs environnementaux prédéfinis comme suit :

- Atténuation du changement climatique
- Adaptation au changement climatique
- Utilisation durable de l'eau et des ressources marines
- Economie circulaire
- Prévention de la pollution
- Ecosystème sain

## **L'alignement de KIRAO Multicaps à la taxonomie européenne**

KIRAO communique l'alignement du portefeuille Multicaps à la taxonomie européenne, à savoir le % des encours considérés comme durables.

Afin de déterminer ce %, KIRAO s'appuie sur la méthodologie et les résultats fournis par MSCI ESG. Les données mises à disposition par MSCI ESG, correspondent au pourcentage du chiffre d'affaires aligné à la taxonomie de chaque société dans laquelle KIRAO est investi. KIRAO détermine ensuite l'alignement à la taxonomie du portefeuille Multicaps en pondérant le pourcentage d'alignement à la taxonomie des sociétés selon l'allocation de chaque position dans le fonds.

Au 31 décembre 2021, l'encours de KIRAO Multicaps aligné à la taxonomie est égal à 9,51%.

KIRAO Multicaps doit se prononcer sur les deux premiers objectifs fixés par le règlement taxonomie, à savoir : l'atténuation et l'adaptation au changement climatique.

## **L'atténuation au changement climatique**

KIRAO, à travers sa matrice ESG propriétaire ATLAS, intègre la problématique de l'atténuation au changement climatique lors de l'étude des indicateurs environnementaux évoqués précédemment, et qui sont résumés succinctement :

- Objectifs de neutralité Carbone à 2050 et/ou de réduction des émissions à moyen-terme
- Evolution des émissions de Gaz à Effet de Serre (« GES »)

- Evolution de l'intensité carbone
- Evolution de la consommation d'énergie
- Part de la consommation d'énergie

L'étude de ces indicateurs dans la durée ainsi que le dialogue actionnarial qui s'en suit permet de comprendre les mesures engagées par les émetteurs pour diminuer l'impact de leur organisation sur le changement climatique.

### **L'adaptation au changement climatique**

Le règlement taxonomie de l'Union européenne implique une communication des émetteurs concernant l'impact du changement climatique sur leur organisation et les solutions qu'elles proposent pour adapter leur activité à ce changement.

A ce stade, KIRAO préfère ne pas se prononcer sur ce deuxième objectif. L'équipe de gestion souhaite disposer de données supplémentaires de la part des émetteurs, notamment les CAPEX et OPEX consacrés à l'adoption de modèles économiques aux conséquences du changement climatique.

### **Distinction entre activités transitoires et habilitantes**

Les activités durables peuvent être de natures transitoires ou habilitantes.

Les activités transitoires sont celles pour lesquelles il n'existe pas d'alternative bas-carbone économiquement ou technologiquement viable et peuvent être considérées comme contribuant substantiellement à l'atténuation du changement climatique lorsque ces activités :

- a) présentent des niveaux d'émission de gaz à effet de serre qui correspondent aux meilleures performances du secteur ou de l'industrie ;
- b) n'entravent pas le développement ni le déploiement de solutions de remplacement sobres en carbone ;
- c) n'entraînent pas un verrouillage des actifs à forte intensité de carbone, compte tenu de la durée de vie économique de ces actifs.

Les activités habilitantes permettent à d'autres activités qu'elles-mêmes de contribuer à l'atteinte d'un des six objectifs environnementaux de la taxonomie de l'Union européenne. Les activités « habilitantes » sont les activités qui permettent à d'autres activités qu'elles-mêmes de contribuer à l'atteinte d'un des six objectifs environnementaux, et peuvent être considérées comme contribuant substantiellement à l'un des six objectifs environnementaux dès lors que ces activités :

- a) n'entraînent pas un verrouillage dans des actifs qui compromettent des objectifs environnementaux à long terme, compte tenu de la durée de vie économique de ces actifs ;
- b) ont un impact environnemental positif significatif sur la base de considérations relatives au cycle de vie.

Comme indiqué plus haut, l'alignement à la taxonomie européenne du fonds KIRAO Multicaps est égal à 9,51%. Afin de distinguer dans ce ratio les activités habilitantes et transitoires, les équipes de KIRAO

se sont appuyées sur deux sources principales : les données mises à disposition par MSCI ESG, ainsi que celles de la « boussole taxonomique » développée par la Commission Européenne. Cette dernière indique, entre autres informations, si une activité donnée est habilitante ou transitoire.

Le code NACE a servi de référence pour réconcilier ces deux sources différentes et, déterminer l'activité correspondante de chaque émetteur contribuant à l'alignement taxonomique de KIRAO Multicaps.

D'après ces résultats, le fonds KIRAO Multicaps serait aligné à la taxonomie européenne entre activités habilitantes et transitoires selon les ratios suivants :

- 8% des activités concernées sont Transitoires, par exemple : la « fabrication du ciment », ainsi que le « traitement de données, hébergement et activités connexes ».
- 92% des activités concernées sont Habilitantes, par exemple : la « fabrication de technologies bas carbone pour le transport », la « fabrication d'équipements d'efficacité énergétique pour les bâtiments », etc.

### **Disclaimer**

« Le principe consistant à “ne pas causer de préjudice important” s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. »

### **Rémunération versée au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2021**

<b>Année</b>	<b>2021</b>
<i>Tous les collaborateurs (16 ETP)</i>	<i>En K€</i>
<b>Rémunération fixe</b>	<b>1 109</b>
<b>Rémunération variable</b>	<b>403</b>
<i>Dont variable non différé</i>	403
<i>Dont variable différé</i>	0

### **Informations générales relatives à la politique de rémunération**

KIRAO a mis en place une politique de rémunération conforme aux exigences réglementaires.

La part fixe de la rémunération des collaborateurs salariés de KIRAO AM est décorrélée de la performance des Fonds gérés. La part variable de la rémunération est, quant à elle, évaluée à partir de la réalisation d'objectifs. Elle rémunère la performance des collaborateurs concernés au regard de critères principalement qualitatifs.

La rémunération fixe représente une part suffisamment élevée de la rémunération globale et n'incite pas à une prise de risque excessive des collaborateurs.

Conformément à la réglementation en vigueur, la rémunération des collaborateurs considérés comme « preneurs de risques » est soumise au dispositif suivant :

- 50% de la rémunération variable est versée en parts d'OPC,
- 40% de son montant global est différée sur trois ans.

Aucune rémunération variable ne sera versée en cas de résultat négatif de la société.

Le RCCI ou son délégué vérifie l'adéquation des rémunérations versées à la politique de rémunération.

La politique de rémunération ainsi que l'identification des preneurs de risques sont évalués, à minima, annuellement, par le comité de surveillance.

Le détail de la politique de rémunération est consultable sur le site internet de la société.

Conformément à la stratégie de gestion figurant dans le prospectus, le fonds a été investi à plus de 75% en titres éligibles au PEA.

### **Transparence Des Opérations De Financement Sur Titres (SFTR)**

Au cours de l'exercice, le fonds n'a pas effectué d'opérations de financement sur titres soumis à la réglementation SFTR, à savoir opération de pension, prêt/emprunt de titres de matières premières, opération d'achat-revente ou de vente-achat, opération de prêt avec appel de marge et contrat d'échange sur revenu global (TRS).

# RAPPORT COMPTABLE AU 31/12/2021

---

KIRAO MULTICAPS

---

## INFORMATIONS JURIDIQUES

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs.

### Commission de mouvement et frais d'intermédiation

Le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation prévu à l'article 314-82 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers est disponible sur le site internet de la société de gestion et/ou à son siège social.

### Politique du gestionnaire en matière de droit de vote

Conformément aux articles 314-100 à 314-102 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers, les informations concernant la politique de vote et le compte-rendu de celle-ci sont disponibles sur le site Internet de la société de gestion et/ou à son siège social.

### Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires et contreparties

La Société de Gestion a établi un processus de sélection et d'évaluation des intermédiaires financiers et contreparties aux opérations de gré à gré permettant une connaissance approfondie des prestataires avec lesquels elle traite dans le cadre de ses activités.

Le processus de sélection prévoit en particulier, une fiche de sélection et d'évaluation adaptée et un questionnaire de « due diligence » incluant notamment l'appréciation de l'organisation de l'intermédiaire, de sa qualité financière, l'existence d'assurances, le dispositif du contrôle interne, ainsi que l'existence des procédures relatives à la lutte contre le blanchiment de capitaux mises en place par l'intermédiaire ou la contrepartie suggéré.

Le suivi a posteriori consiste notamment, lors de revues annuelles, à fournir une évaluation de la qualité des dispositifs opérationnels et du service offert par ces prestataires (tarification, qualité d'exécution des ordres, qualité du règlement/livraison, accès aux marchés, qualité de l'analyse financière, etc...).

### Information relative aux modalités de calcul du risque global

Le risque global sur contrats financiers est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement.

## Evènements intervenus au cours de la période

11/05/2021 Caractéristiques parts (hors frais) : Ajout d'une précision sur le montant minimum de souscription (1 000 000 euros) de la part IC : ou avec accord express de la société de gestion

11/05/2021 Caractéristiques de gestion : Ajout d'une précision sur l'exposition aux titres de créances et instruments du marché monétaire, celle-ci ne pourra pas dépasser 17%

11/05/2021 Caractéristiques de gestion : Ajout d'une précision sur les capitalisations le gérant pourra investir de 0 à 100% sur chacune de ses catégories.

11/05/2021 Frais : Mise à jour du tableau des frais facturés au fonds notamment au niveau des commissions de mouvement sans entraîner d'augmentation des frais selon la Société de gestion.

11/05/2021 Caractéristiques de gestion : Modification du paragraphe sur l'ESG avec l'intégration de critères extra-financiers au regard de la position-recommandation 2020-03 de l'AMF. La société a une approche non significativement engageante.

11/05/2021 Caractéristiques de gestion : Ajout d'un paragraphe relatif au Règlement européen (UE) 2019/2088 dit SFDR (Sustainable Finance Disclosure).

01/10/2021 Caractéristiques de gestion : Modification de la stratégie d'investissement avec l'intégration de critères extra-financiers au regard de la position-recommandation 2020-03 de l'AMF. Le fonds présente une approche non significativement engageante, et relève de l'article 8 du règlement européen (UE) 2019/2088.

## BILAN ACTIF

	31/12/2021	31/12/2020
<b>Immobilisations nettes</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Dépôts et instruments financiers</b>	<b>531 138 190,27</b>	<b>448 481 899,60</b>
<b>Actions et valeurs assimilées</b>	<b>531 138 190,27</b>	<b>448 481 899,60</b>
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	531 138 190,27	447 143 451,20
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	1 338 448,40
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<b>Titres de créances</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<b>Parts d'organismes de placement collectif</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	0,00	0,00
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
<b>Opérations temporaires sur titres</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
<b>Contrats financiers</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
<b>Autres instruments financiers</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Créances</b>	<b>39 505,21</b>	<b>764 198,46</b>
<b>Opérations de change à terme de devises</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Autres	39 505,21	764 198,46
<b>Comptes financiers</b>	<b>6 890 389,81</b>	<b>2 342 558,46</b>
<b>Liquidités</b>	<b>6 890 389,81</b>	<b>2 342 558,46</b>
<b>Total de l'actif</b>	<b>538 068 085,29</b>	<b>451 588 656,52</b>

## BILAN PASSIF

	31/12/2021	31/12/2020
<b>Capitaux propres</b>		
<b>Capital</b>	507 362 136,28	442 228 222,78
<b>Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)</b>	0,00	0,00
<b>Report à nouveau (a)</b>	0,00	0,00
<b>Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)</b>	27 435 853,00	9 844 700,23
<b>Résultat de l'exercice (a, b)</b>	1 290 506,76	-1 131 616,96
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>536 088 496,04</b>	<b>450 941 306,05</b>
<i>(= Montant représentatif de l'actif net)</i>		
<b>Instruments financiers</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Opérations de cession sur instruments financiers</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Opérations temporaires sur titres</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
<b>Contrats financiers</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
<b>Dettes</b>	<b>1 979 589,25</b>	<b>647 350,47</b>
<b>Opérations de change à terme de devises</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Autres</b>	<b>1 979 589,25</b>	<b>647 350,47</b>
<b>Comptes financiers</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Concours bancaires courants</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Emprunts</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total du passif</b>	<b>538 068 085,29</b>	<b>451 588 656,52</b>

(a) Y compris comptes de régularisations

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

## HORS-BILAN

	31/12/2021	31/12/2020
<b>Opérations de couverture</b>		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
<b>Total Opérations de couverture</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Autres opérations</b>		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
<b>Total Autres opérations</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

## COMPTE DE RESULTAT

	31/12/2021	31/12/2020
<b>Produits sur opérations financières</b>		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	0,00	0,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	7 087 869,26	230 014,03
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur contrats financiers	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
<b>TOTAL (I)</b>	<b>7 087 869,26</b>	<b>230 014,03</b>
<b>Charges sur opérations financières</b>		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur contrats financiers	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	64 551,80	11 765,45
Autres charges financières	0,00	0,00
<b>TOTAL (II)</b>	<b>64 551,80</b>	<b>11 765,45</b>
<b>Résultat sur opérations financières (I - II)</b>	<b>7 023 317,46</b>	<b>218 248,58</b>
Autres produits (III)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	5 909 234,18	1 346 118,94
<b>Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV)</b>	<b>1 114 083,28</b>	<b>-1 127 870,36</b>
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	176 423,48	-3 746,60
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	0,00	0,00
<b>Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI)</b>	<b>1 290 506,76</b>	<b>-1 131 616,96</b>

## REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 modifié.

Covid-19 et incidence sur les comptes annuels :

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise liée au Covid-19.

Les éléments comptables sont présentés en euro, devise de la comptabilité de l'OPC.

### Comptabilisation des revenus

Les comptes financiers sont enregistrés pour leur montant, majoré, le cas échéant, des intérêts courus qui s'y rattachent.

L'OPC comptabilise ses revenus selon la méthode du coupon encaissé.

### Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille

La comptabilisation des entrées et sorties de titres dans le portefeuille de l'OPC est effectuée frais exclus.

### Affectation des sommes distribuables

Part AC :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part IC :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part NC :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part KC :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

### Frais de gestion et de fonctionnement

Les frais de gestion sont prévus par la notice d'information ou le prospectus complet de l'OPC.

#### Frais de gestion fixes (taux maximum)

		Frais de gestion fixes	Assiette
AC	FR0012020741	2,35 % TTC maximum	Actif net
IC	FR0012020758	1,15 % TTC maximum	Actif net
NC	FR0012020766	0,15 % TTC maximum	Actif net
KC	FR0013311933	1,3 % TTC maximum	Actif net

#### Frais de gestion indirects (sur OPC)

		Frais de gestion indirects
AC	FR0012020741	Néant
IC	FR0012020758	Néant
NC	FR0012020766	Néant
KC	FR0013311933	Néant

#### Commission de surperformance

##### Part FR0012020741 AC

20% TTC de la performance annuelle du FCP au-delà de la performance de l'indice composite (70% Cac All Tradable Net Return (dividendes réinvestis) + 30% Euro Stoxx Total Market Index Net Return (dividendes réinvestis) dans le respect du « high water mark »

L'indice de référence du FCP est l'indice composite égal à 70% Cac All Tradable Net Return - dividendes réinvestis + 30% Euro Stoxx Total Market Index Net Return - dividendes réinvestis.

La commission de surperformance est de 20 % TTC maximum de la performance annuelle du FCP au-delà de la performance de l'indice de référence à condition que la performance annuelle du FCP soit supérieure au high water mark.

L'indice de référence est calculé de manière indicé, afin de le comparer à la performance du FCP.

Cette commission fera l'objet d'un provisionnement ou d'une reprise de provisions à chaque calcul de la valeur liquidative selon la méthode indiquée. En cas de sous-performance, les reprises sur provisions sont plafonnées à hauteur des dotations.

Chaque période de référence correspond à l'exercice comptable de l'OPC.

Cette commission ne sera définitivement acquise à la société de gestion qu'à la fin de chaque période de référence.

En cas de rachat de parts, si une commission de sur performance est provisionnée, la partie proportionnelle aux parts remboursées est calculée et acquise à la société de gestion.

Principe du high water mark :

La commission de sur performance ne sera versée en fin d'exercice que si la performance a dépassé celle de l'indice de référence depuis la mise en place du High Water Mark, soit le 28 septembre 2018.

Les commissions de sur performance suivent le principe du « High Water Mark », aucune commission de sur performance n'est versée en fin d'exercice tant que la performance n'a pas dépassé celle de l'indice de référence depuis le 28 septembre 2018.

Dans le cadre du changement de la période de référence et donc du passage à une date de clôture fiscale du fonds au dernier jour ouvré de décembre, le fonds est contraint de passer par un exercice court de trois mois, du 01/10/2020 au 31/12/2020.

Dans ce cas, il est précisé qu'aucune commission variable ne sera définitivement acquise à la société de gestion à la fin de cet exercice court. Toute commission éventuellement provisionnée à cette date continuera de courir jusqu'à la prochaine clôture d'un exercice complet, c'est-à-dire le 31/12/2021.

De même, l'actif indicé se poursuit donc jusqu'au 31/12/2021, qu'il soit sur-performant ou sous-performant par rapport au FCP à la fin de l'exercice court de trois mois.

### **Part FR0012020758 IC**

20% TTC de la performance annuelle du FCP au-delà de la performance de l'indice composite (70% Cac All Tradable Net Return (dividendes réinvestis) + 30% Euro Stoxx Total Market Index Net Return (dividendes réinvestis) dans le respect du « high water mark »

L'indice de référence du FCP est l'indice composite égal à 70% Cac All Tradable Net Return - dividendes réinvestis + 30% Euro Stoxx Total Market Index Net Return - dividendes réinvestis.

La commission de surperformance est de 20 % TTC maximum de la performance annuelle du FCP au-delà de la performance de l'indice de référence à condition que la performance annuelle du FCP soit supérieure au high water mark.

L'indice de référence est calculé de manière indicé, afin de le comparer à la performance du FCP.

Cette commission fera l'objet d'un provisionnement ou d'une reprise de provisions à chaque calcul de la valeur liquidative selon la méthode indiquée. En cas de sous-performance, les reprises sur provisions sont plafonnées à hauteur des dotations.

Chaque période de référence correspond à l'exercice comptable de l'OPC.

Cette commission ne sera définitivement acquise à la société de gestion qu'à la fin de chaque période de référence.

En cas de rachat de parts, si une commission de sur performance est provisionnée, la partie proportionnelle aux parts remboursées est calculée et acquise à la société de gestion.

Principe du high water mark :

La commission de sur performance ne sera versée en fin d'exercice que si la performance a dépassé celle de l'indice de référence depuis la mise en place du High Water Mark, soit le 28 septembre 2018.

Les commissions de sur performance suivent le principe du « High Water Mark », aucune commission de sur performance n'est versée en fin d'exercice tant que la performance n'a pas dépassé celle de l'indice de référence depuis le 28 septembre 2018.

Dans le cadre du changement de la période de référence et donc du passage à une date de clôture fiscale du fonds au dernier jour ouvré de décembre, le fonds est contraint de passer par un exercice court de trois mois, du 01/10/2020 au 31/12/2020.

Dans ce cas, il est précisé qu'aucune commission variable ne sera définitivement acquise à la société de gestion à la fin de cet exercice court. Toute commission éventuellement provisionnée à cette date continuera de courir jusqu'à la prochaine clôture d'un exercice complet, c'est-à-dire le 31/12/2021.

De même, l'actif indicé se poursuit donc jusqu'au 31/12/2021, qu'il soit sur-performant ou sous-performant par rapport au FCP à la fin de l'exercice court de trois mois.

### **Part FR0012020766 NC**

Néant

### **Part FR0013311933 KC**

20% TTC de la performance annuelle du FCP au-delà de la performance de l'indice composite (70% Cac All Tradable Net Return (dividendes réinvestis) + 30% Euro Stoxx Total Market Index Net Return (dividendes réinvestis) dans le respect du « high water mark »

L'indice de référence du FCP est l'indice composite égal à 70% Cac All Tradable Net Return - dividendes réinvestis + 30% Euro Stoxx Total Market Index Net Return - dividendes réinvestis.

La commission de surperformance est de 20 % TTC maximum de la performance annuelle du FCP au-delà de la performance de l'indice de référence à condition que la performance annuelle du FCP soit supérieure au high water mark.

L'indice de référence est calculé de manière indicé, afin de le comparer à la performance du FCP.

Cette commission fera l'objet d'un provisionnement ou d'une reprise de provisions à chaque calcul de la valeur liquidative selon la méthode indiquée. En cas de sous-performance, les reprises sur provisions sont plafonnées à hauteur des dotations.

Chaque période de référence correspond à l'exercice comptable de l'OPC.

Cette commission ne sera définitivement acquise à la société de gestion qu'à la fin de chaque période de référence.

En cas de rachat de parts, si une commission de sur performance est provisionnée, la partie proportionnelle aux parts remboursées est calculée et acquise à la société de gestion.

Principe du high water mark :

La commission de sur performance ne sera versée en fin d'exercice que si la performance a dépassé celle de l'indice de référence depuis la mise en place du High Water Mark, soit le 28 septembre 2018.

Les commissions de sur performance suivent le principe du « High Water Mark », aucune commission de sur performance n'est versée en fin d'exercice tant que la performance n'a pas dépassé celle de l'indice de référence depuis le 28 septembre 2018.

Dans le cadre du changement de la période de référence et donc du passage à une date de clôture fiscale du fonds au dernier jour ouvré de décembre, le fonds est contraint de passer par un exercice court de trois mois, du 01/10/2020 au 31/12/2020.

Dans ce cas, il est précisé qu'aucune commission variable ne sera définitivement acquise à la société de gestion à la fin de cet exercice court. Toute commission éventuellement provisionnée à cette date continuera de courir jusqu'à la prochaine clôture d'un exercice complet, c'est-à-dire le 31/12/2021.

De même, l'actif indicé se poursuit donc jusqu'au 31/12/2021, qu'il soit sur-performant ou sous-performant par rapport au FCP à la fin de l'exercice court de trois mois.

### **Rétrocessions**

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.

Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS PAR L'OPC ». Les frais de gestion sont calculés sur l'actif net moyen à chaque valeur liquidative et couvrent les frais de la gestion financière, administrative, la valorisation, le coût du dépositaire, les honoraires des commissaires aux comptes... Ils ne comprennent pas les frais de transaction.

### **Frais de transaction**

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du

remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans l'OPC, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités.

Commissions de mouvement	Clé de répartition (en %)		
	SDG	Dépositaire	Autres prestataires
10€ pour les actions négociées en France, Belgique, Pays-Bas et 20 € TTC pour les autres pays, frais maximum OPC : Max 150 € HT Futures : 2 € / lot HT Options, 0,40 % Mini 10 € HT Obligations, titres de créances, titres de créances à court terme : 55 Ht Max  Prélèvement sur chaque transaction		100	

### Méthode de valorisation

Lors de chaque valorisation, les actifs de l'OPCVM, du FIA sont évalués selon les principes suivants :

#### **Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :**

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de bourse de la veille est utilisé.

#### **Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :**

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :

- la cotation d'un contributeur,

- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,
- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,
- etc.

**Titres d'OPCVM, de FIA ou de fond d'investissement en portefeuille :**

Evaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

**Parts d'organismes de Titrisation :**

Evaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

**Acquisitions temporaires de titres :**

- Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois.
- Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.
- Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

**Cessions temporaires de titres :**

- Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.
- Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par l'OPCVM, FIA à l'issue du contrat de prêt.

**Valeurs mobilières non cotées :**

Evaluation utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et sur le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

**Titres de créances négociables :**

- Les TCN qui, lors de l'acquisition, ont une durée de vie résiduelle de moins de trois mois, sont valorisés de manière linéaire.
- Les TCN acquis avec une durée de vie résiduelle de plus de trois mois sont valorisés :
  - à leur valeur de marché jusqu'à 3 mois et un jour avant l'échéance.
  - la différence entre la valeur de marché relevée 3 mois et 1 jour avant l'échéance et la valeur de remboursement est linéarisée sur les 3 derniers mois.
  - exceptions : les BTF et BTAN sont valorisés au prix de marché jusqu'à l'échéance.

Valeur de marché retenue :

- BTF/BTAN :

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

- Autres TCN :

a) Titres ayant une durée de vie comprise entre 3 mois et 1 an :

- si TCN faisant l'objet de transactions significatives : application d'une méthode actuarielle, le taux de rendement utilisé étant celui constaté chaque jour sur le marché.

- autres TCN : application d'une méthode proportionnelle, le taux de rendement utilisé étant le taux EURIBOR de durée équivalente, corrigé éventuellement d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur.

b) Titres ayant une durée de vie supérieure à 1 an :

Application d'une méthode actuarielle.

- si TCN faisant l'objet de transactions significatives, le taux de rendement utilisé est celui constaté chaque jour sur le marché.

- autres TCN : le taux de rendement utilisé est le taux des BTAN de maturité équivalente, corrigé éventuellement d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur.

#### **Contrats à terme fermes :**

Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme fermes sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la Place de cotation des contrats :

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

#### **Options :**

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

#### **Opérations d'échanges (swaps) :**

• Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.

• Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.

• L'évaluation des swaps d'indice est réalisée au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.

• Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

#### **Contrats de change à terme**

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA par un emprunt de devise dans la même monnaie pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

### **Méthode d'évaluation des engagements hors bilan**

• Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. Les engagements sur

contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.

- Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.
- Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.
- Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

### Description des garanties reçues ou données

**Garantie reçue :**

Néant

**Garantie donnée :**

Néant

## EVOLUTION DE L'ACTIF NET

	31/12/2021	31/12/2020
<b>Actif net en début d'exercice</b>	<b>450 941 306,05</b>	<b>416 351 439,48</b>
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	152 657 612,75	41 565 297,06
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-124 335 334,64	-45 181 313,81
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	31 977 750,32	10 764 176,87
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-5 584 100,96	-750 743,88
Plus-values réalisées sur contrats financiers	0,00	0,00
Moins-values réalisées sur contrats financiers	0,00	0,00
Frais de transaction	-747 813,59	-148 595,93
Différences de change	0,00	0,00
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	30 064 992,83	29 468 916,62
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>101 768 699,15</i>	<i>71 703 706,32</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>71 703 706,32</i>	<i>42 234 789,70</i>
Variation de la différence d'estimation des contrats financiers	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	1 114 083,28	-1 127 870,36
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
<b>Actif net en fin d'exercice</b>	<b>536 088 496,04</b>	<b>450 941 306,05</b>

**INSTRUMENTS FINANCIERS - VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE  
D'INSTRUMENT**

	Montant	%
<b>ACTIF</b>		
Obligations et valeurs assimilées		
<b>TOTAL Obligations et valeurs assimilées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Titres de créances		
<b>TOTAL Titres de créances</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Operations contractuelles a l'achat		
<b>TOTAL Operations contractuelles a l'achat</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>PASSIF</b>		
Cessions		
<b>TOTAL Cessions</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Operations contractuelles a la vente		
<b>TOTAL Operations contractuelles a la vente</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>HORS BILAN</b>		
Opérations de couverture		
<b>TOTAL Opérations de couverture</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Autres opérations		
<b>TOTAL Autres opérations</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

## VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
<b>Actif</b>								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	6 890 389,81	1,29	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Passif</b>								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Hors-bilan</b>								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

## VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	0-3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
<b>Actif</b>										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	6 890 389,81	1,29	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Passif</b>										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Hors-bilan</b>										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

**VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN**

	<b>Devise 1</b>	<b>%</b>	<b>Devise 2</b>	<b>%</b>	<b>Devise 3</b>	<b>%</b>	<b>Autre(s) Devise(s)</b>	<b>%</b>
	<b>CHF</b>	<b>CHF</b>						
<b>Actif</b>								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	16 323 183,67	3,04	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres d'OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Passif</b>								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Hors-bilan</b>								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

**VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS FAISANT L'OBJET D'UNE ACQUISITION TEMPORAIRE**

	31/12/2021
Titres acquis à réméré	0,00
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

**VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS CONSTITUTIFS DE DEPOTS DE GARANTIE**

	31/12/2021
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

**INSTRUMENTS FINANCIERS EMIS PAR LA SOCIETE DE GESTION OU LES ENTITES DE SON GROUPE**

	ISIN	LIBELLE	31/12/2021
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			0,00
Contrats financiers			0,00
<b>Total des titres du groupe</b>			<b>0,00</b>

**TABLEAUX D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES**

	Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice					
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire	Crédits d'impôt totaux	Crédits d'impôt unitaire
<b>Total acomptes</b>			0	0	0	0

	Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice			
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire
<b>Total acomptes</b>			0	0

<b>Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat</b>	<b>31/12/2021</b>	<b>31/12/2020</b>
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	1 290 506,76	-1 131 616,96
<b>Total</b>	<b>1 290 506,76</b>	<b>-1 131 616,96</b>

	<b>31/12/2021</b>	<b>31/12/2020</b>
<b>B1 PARTS CAPI KC</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	36 519,22	-82 090,91
<b>Total</b>	<b>36 519,22</b>	<b>-82 090,91</b>
<b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
<b>Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat</b>		
<b>Montant global des crédits d'impôt</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

	<b>31/12/2021</b>	<b>31/12/2020</b>
<b>C1 PART CAPI AC</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-1 030 251,54	-646 645,90
<b>Total</b>	<b>-1 030 251,54</b>	<b>-646 645,90</b>
<b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
<b>Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat</b>		
<b>Montant global des crédits d'impôt</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

	31/12/2021	31/12/2020
<b>C2 PART CAPI IC</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	836 466,44	-416 497,86
<b>Total</b>	<b>836 466,44</b>	<b>-416 497,86</b>
<b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
<b>Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat</b>		
<b>Montant global des crédits d'impôt</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

	31/12/2021	31/12/2020
<b>C3 PART CAPI NC</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	1 447 772,64	13 617,71
<b>Total</b>	<b>1 447 772,64</b>	<b>13 617,71</b>
<b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
<b>Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat</b>		
<b>Montant global des crédits d'impôt</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	31/12/2021	31/12/2020
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	27 435 853,00	9 844 700,23
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
<b>Total</b>	<b>27 435 853,00</b>	<b>9 844 700,23</b>

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	31/12/2021	31/12/2020
<b>B1 PARTS CAPI KC</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	1 192 990,42	684 186,38
<b>Total</b>	<b>1 192 990,42</b>	<b>684 186,38</b>
<b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	31/12/2021	31/12/2020
<b>C1 PART CAPI AC</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	6 166 546,49	2 754 240,18
<b>Total</b>	<b>6 166 546,49</b>	<b>2 754 240,18</b>
<b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	31/12/2021	31/12/2020
<b>C2 PART CAPI IC</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	14 214 989,53	4 020 758,66
<b>Total</b>	<b>14 214 989,53</b>	<b>4 020 758,66</b>
<b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	31/12/2021	31/12/2020
<b>C3 PART CAPI NC</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	5 861 326,56	2 385 515,01
<b>Total</b>	<b>5 861 326,56</b>	<b>2 385 515,01</b>
<b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00

**TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'OPC AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES**

Date	Part	Actif net	Nombre de titres	Valeur liquidative unitaire €	Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes) €	Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes) €	Crédit d'impôt unitaire €	Capitalisation unitaire sur résultat et PMV nettes €
28/09/2018	B1 PARTS CAPI KC	14 508 045,52	83 558,1542	173,62	0,00	0,00	0,00	6,86
28/09/2018	C1 PART CAPI AC	114 979 656,18	665 794,0914	172,69	0,00	0,00	0,00	5,48
28/09/2018	C2 PART CAPI IC	143 070 322,09	790 740,8571	180,93	0,00	0,00	0,00	7,37
28/09/2018	C3 PART CAPI NC	121 425 253,28	607 970,0000	199,72	0,00	0,00	0,00	10,67
30/09/2019	B1 PARTS CAPI KC	18 974 383,06	108 571,0071	174,76	0,00	0,00	0,00	4,37
30/09/2019	C1 PART CAPI AC	100 625 406,07	585 066,6731	171,98	0,00	0,00	0,00	2,59
30/09/2019	C2 PART CAPI IC	135 987 555,15	745 636,2551	182,37	0,00	0,00	0,00	4,80
30/09/2019	C3 PART CAPI NC	103 797 501,18	510 389,0000	203,36	0,00	0,00	0,00	7,27
30/09/2020	B1 PARTS CAPI KC	28 830 054,42	164 114,9699	175,66	0,00	0,00	0,00	2,34
30/09/2020	C1 PART CAPI AC	116 234 443,97	677 138,1617	171,65	0,00	0,00	0,00	1,12
30/09/2020	C2 PART CAPI IC	167 227 277,36	911 716,8579	183,42	0,00	0,00	0,00	2,52
30/09/2020	C3 PART CAPI NC	104 059 663,73	490 270,0000	212,24	0,00	0,00	0,00	10,10
31/12/2020	B1 PARTS CAPI KC	31 337 822,26	163 329,8221	191,86	0,00	0,00	0,00	3,68
31/12/2020	C1 PART CAPI AC	126 004 380,85	673 862,7084	186,98	0,00	0,00	0,00	3,12
31/12/2020	C2 PART CAPI IC	184 194 208,68	919 091,0375	200,40	0,00	0,00	0,00	3,92
31/12/2020	C3 PART CAPI NC	109 404 894,26	470 570,0000	232,49	0,00	0,00	0,00	5,09
31/12/2021	B1 PARTS CAPI KC	23 301 324,06	107 935,5778	215,88	0,00	0,00	0,00	11,39
31/12/2021	C1 PART CAPI AC	119 851 116,97	575 676,8403	208,19	0,00	0,00	0,00	8,92
31/12/2021	C2 PART CAPI IC	277 836 301,20	1 230 310,2763	225,82	0,00	0,00	0,00	12,23
31/12/2021	C3 PART CAPI NC	115 099 753,81	434 970,0000	264,61	0,00	0,00	0,00	16,80

## SOUSCRIPTIONS RACHATS

	En quantité	En montant
<b>B1 PARTS CAPI KC</b>		
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	19 123,042800	3 947 399,77
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-74 517,287100	-15 666 595,49
Solde net des Souscriptions / Rachats	-55 394,244300	-11 719 195,72
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	107 935,577800	

	En quantité	En montant
<b>C1 PART CAPI AC</b>		
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	74 104,673800	14 792 815,30
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-172 290,541900	-34 266 018,66
Solde net des Souscriptions / Rachats	-98 185,868100	-19 473 203,36
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	575 676,840300	

	En quantité	En montant
<b>C2 PART CAPI IC</b>		
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	543 920,610200	120 403 647,68
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-232 701,371400	-50 833 293,99
Solde net des Souscriptions / Rachats	311 219,238800	69 570 353,69
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	1 230 310,276300	

	En quantité	En montant
<b>C3 PART CAPI NC</b>		
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	56 300,000000	13 513 750,00
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-91 900,000000	-23 569 426,50
Solde net des Souscriptions / Rachats	-35 600,000000	-10 055 676,50
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	434 970,000000	

## COMMISSIONS

	<b>En montant</b>
<b>B1 PARTS CAPI KC</b>	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	692,87
Montant des commissions de souscription perçues	692,87
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat r�troced�es	692,87
Montant des commissions de souscription r�troced�es	692,87
Montant des commissions de rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	<b>En montant</b>
<b>C1 PART CAPI AC</b>	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	444,89
Montant des commissions de souscription perçues	444,89
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat r�troced�es	444,89
Montant des commissions de souscription r�troced�es	444,89
Montant des commissions de rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	<b>En montant</b>
<b>C2 PART CAPI IC</b>	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	69,59
Montant des commissions de souscription perçues	69,59
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat r�troced�es	69,59
Montant des commissions de souscription r�troced�es	69,59
Montant des commissions de rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	<b>En montant</b>
C3 PART CAPI NC	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription rétrocédées	0,00
Montant des commissions de rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

## FRAIS DE GESTION SUPPORTES PAR L'OPC

	31/12/2021
FR0013311933 B1 PARTS CAPI KC	
<b>Pourcentage de frais de gestion fixes</b>	1,30
<b>Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)</b>	415 330,45
<b>Pourcentage de frais de gestion variables</b>	0,00
<b>Commissions de surperformance (frais variables)</b>	0,00
<b>Rétrocessions de frais de gestion</b>	0,00

	31/12/2021
FR0012020741 C1 PART CAPI AC	
<b>Pourcentage de frais de gestion fixes</b>	2,35
<b>Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)</b>	2 934 231,05
<b>Pourcentage de frais de gestion variables</b>	0,00
<b>Commissions de surperformance (frais variables)</b>	0,00
<b>Rétrocessions de frais de gestion</b>	0,00

	31/12/2021
FR0012020758 C2 PART CAPI IC	
<b>Pourcentage de frais de gestion fixes</b>	1,15
<b>Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)</b>	2 380 005,80
<b>Pourcentage de frais de gestion variables</b>	0,00
<b>Commissions de surperformance (frais variables)</b>	0,00
<b>Rétrocessions de frais de gestion</b>	0,00

	31/12/2021
FR0012020766 C3 PART CAPI NC	
<b>Pourcentage de frais de gestion fixes</b>	0,15
<b>Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)</b>	179 666,88
<b>Pourcentage de frais de gestion variables</b>	0,00
<b>Commissions de surperformance (frais variables)</b>	0,00
<b>Rétrocessions de frais de gestion</b>	0,00

## CREANCES ET DETTES

	Nature de débit/crédit	31/12/2021
Créances	SRD et règlements différés	39 505,21
<b>Total des créances</b>		<b>39 505,21</b>
Dettes	SRD et règlements différés	1 455 994,85
Dettes	Frais de gestion	523 594,40
<b>Total des dettes</b>		<b>1 979 589,25</b>
<b>Total dettes et créances</b>		<b>-1 940 084,04</b>

## VENTILATION SIMPLIFIEE DE L'ACTIF NET

### INVENTAIRE RESUME

	Valeur EUR	% Actif Net
<b>PORTEFEUILLE</b>	<b>531 138 190,27</b>	<b>99,07</b>
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES	531 138 190,27	99,07
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES	0,00	0,00
TITRES DE CREANCES NEGOCIABLES	0,00	0,00
TITRES OPC	0,00	0,00
AUTRES VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
<b>OPERATIONS CONTRACTUELLES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
OPERATIONS CONTRACTUELLES A L'ACHAT	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A LA VENTE	0,00	0,00
<b>CESSIONS DE VALEURS MOBILIERES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>OPERATEURS DEBITEURS ET AUTRES CREANCES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)</b>	<b>39 505,21</b>	<b>0,01</b>
<b>OPERATEURS CREDITEURS ET AUTRES DETTES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)</b>	<b>-1 979 589,25</b>	<b>-0,37</b>
<b>CONTRATS FINANCIERS</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
OPTIONS	0,00	0,00
FUTURES	0,00	0,00
SWAPS	0,00	0,00
<b>BANQUES, ORGANISMES ET ETS. FINANCIERS</b>	<b>6 890 389,81</b>	<b>1,29</b>
DISPONIBILITES	6 890 389,81	1,29
DEPOTS A TERME	0,00	0,00
EMPRUNTS	0,00	0,00
AUTRES DISPONIBILITES	0,00	0,00
ACHATS A TERME DE DEVICES	0,00	0,00
VENTES A TERME DE DEVICES	0,00	0,00
<b>ACTIF NET</b>	<b>536 088 496,04</b>	<b>100,00</b>

**PORTEFEUILLE TITRES DETAILLE**

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
<b>TOTAL Actions &amp; valeurs assimilées</b>			<b>531 138 190,27</b>	<b>99,08</b>
<b>TOTAL Actions &amp; valeurs assimilées négo. sur un marché régl. ou assimilé</b>			<b>531 138 190,27</b>	<b>99,08</b>
<b>TOTAL Actions &amp; valeurs ass. nég. sur un marché régl. ou ass.(sauf Warrants et Bons de Sous.)</b>			<b>531 138 190,27</b>	<b>99,08</b>
<b>TOTAL BELGIQUE</b>			<b>29 581 879,00</b>	<b>5,52</b>
BE0003739530 UCB	EUR	125 965	12 640 587,75	2,36
BE0974293251 ANHEUSER-BUSCH INBEV	EUR	318 625	16 941 291,25	3,16
<b>TOTAL SUISSE</b>			<b>16 323 183,67</b>	<b>3,04</b>
CH0012032048 ROCHE HOLDING BJ	CHF	44 650	16 323 183,67	3,04
<b>TOTAL ALLEMAGNE</b>			<b>54 479 881,77</b>	<b>10,16</b>
DE0007164600 SAP	EUR	108 586	13 562 391,40	2,53
DE0007257503 CECONOMY	EUR	729 333	2 764 172,07	0,52
DE000A0D9PT0 MTU AERO ENGINES	EUR	23 970	4 300 218,00	0,80
DE000KGX8881 KION GROUP	EUR	89 600	8 644 608,00	1,61
DE000SHL1006 SIEMENS HEALTHINEERS	EUR	210 040	13 824 832,80	2,58
DE000SYM9999 SYMRISE	EUR	87 365	11 383 659,50	2,12
<b>TOTAL ESPAGNE</b>			<b>4 244 777,60</b>	<b>0,79</b>
ES0118594417 INDRA SISTEMAS S.A	EUR	445 880	4 244 777,60	0,79
<b>TOTAL FRANCE</b>			<b>379 763 687,18</b>	<b>70,85</b>
FR0000031775 VICAT	EUR	63 330	2 279 880,00	0,43
FR0000032526 GUERBET	EUR	104 000	3 879 200,00	0,72
FR0000035164 BENETEAU	EUR	110 365	1 571 597,60	0,29
FR0000050809 SOPRA STERIA GROUP	EUR	311 444	49 052 430,00	9,15
FR0000051732 ATOS	EUR	373 490	13 964 791,10	2,60
FR0000052292 HERMES INTERNATIONAL	EUR	3 975	6 105 600,00	1,14
FR0000052680 OENEO	EUR	929 785	12 775 245,90	2,38
FR0000054470 UBISOFT ENTERTAINMENT	EUR	141 015	6 073 516,05	1,13
FR0000063737 AUBAY	EUR	42 075	2 633 895,00	0,49
FR0000073298 IPSOS	EUR	157 917	6 514 076,25	1,22
FR0000074148 ASSYSTEM	EUR	162 638	6 098 925,00	1,14
FR0000120073 AIR LIQUIDE	EUR	59 383	9 104 601,56	1,70

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
FR0000120578 SANOFI	EUR	326 525	28 923 584,50	5,40
FR0000121014 LVMH MOET HENNESSY VUITTON	EUR	30 510	22 180 770,00	4,14
FR0000121220 SODEXO	EUR	213 440	16 447 686,40	3,07
FR0000121485 KERING	EUR	11 035	7 800 641,50	1,46
FR0000121709 SEB	EUR	102 763	14 068 254,70	2,62
FR0000121972 SCHNEIDER ELECTRIC	EUR	36 945	6 371 534,70	1,19
FR0000124570 PLASTIC OMNIUM	EUR	272 805	6 236 322,30	1,16
FR0000125338 CAPGEMINI	EUR	104 895	22 604 872,50	4,22
FR0004159473 HEXAOM	EUR	85 182	3 151 734,00	0,59
FR0004527638 EXEL INDUSTRIES	EUR	81 257	6 289 291,80	1,17
FR0006174348 BUREAU VERITAS	EUR	930 095	27 140 172,10	5,06
FR0010220475 ALSTOM REGROUPT	EUR	860 655	26 869 649,10	5,01
FR0010307819 LEGRAND	EUR	72 997	7 511 391,30	1,40
FR0010386334 KORIAN	EUR	1 011 722	28 166 340,48	5,25
FR0010485268 FONTAINE PAJOT	EUR	18 975	2 713 425,00	0,51
FR0011476928 FNAC DARTY	EUR	64 015	3 680 862,50	0,69
FR0012435121 ELIS	EUR	450 359	6 854 463,98	1,28
FR0013153541 MAISONS DU MONDE	EUR	157 275	3 202 119,00	0,60
FR0013183589 AURES TECHNOLOGIES	EUR	31 011	734 960,70	0,14
FR0013326246 UNIBAIL-RODAMCO-WESTFIELD UNIT	EUR	215 385	13 272 023,70	2,48
FR0013357621 WAVESTONE	EUR	63 285	3 442 704,00	0,64
FR0013451044 HOFFMANN GREEN CEMENT TECHNOL.	EUR	35 128	878 200,00	0,16
FR0014000P11 WINFARM	EUR	38 572	1 168 924,46	0,22
<b>TOTAL ITALIE</b>			<b>10 963 555,00</b>	<b>2,05</b>
IT0003115950 DE LONGHI	EUR	228 250	7 194 440,00	1,35
IT0003828271 RECORDATI IND.CHIMICA FARMAC.	EUR	66 710	3 769 115,00	0,70
<b>TOTAL PAYS-BAS</b>			<b>35 781 226,05</b>	<b>6,67</b>
NL0000009538 KONINKLIJKE PHILIPS	EUR	445 598	14 600 018,47	2,72
NL0012169213 QIAGEN	EUR	52 225	2 558 502,75	0,48
NL00150001Q9 STELLANTIS	EUR	1 116 603	18 622 704,83	3,47

**COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON**  
(selon l'article 158 du CGI)

Coupon de la part B1 : Information relative à la part éligible à l'abattement de 40%		
	NET UNITAIRE	DEWISE
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		EUR

(\* ) Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques

Coupon de la part C1 : Information relative à la part éligible à l'abattement de 40%		
	NET UNITAIRE	DEWISE
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		EUR

(\* ) Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques

Coupon de la part C2 : Information relative à la part éligible à l'abattement de 40%		
	NET UNITAIRE	DEWISE
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		EUR

(\* ) Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques

Coupon de la part C3 : Information relative à la part éligible à l'abattement de 40%		
	NET UNITAIRE	DEVISE
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		EUR

*(\*) Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques*



**RSM Paris**

26, rue Cambacérés

75 008 Paris

France

Tél. : +33 (0) 147 63 67 00

Fax : +33 (0)147 63 69 00

[www.rsmfrance.fr](http://www.rsmfrance.fr)

## **KIRAO MULTICAPS**

### **FONDS COMMUN DE PLACEMENT**

Régi par le livre II du Code monétaire et financier

### **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

### **SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 DÉCEMBRE 2021

## Aux porteurs de parts,

### 1. OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif KIRAO MULTICAPS constitué sous forme de fonds commun de placement relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

### 2. FONDEMENT DE L'OPINION

#### Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période 1<sup>er</sup> janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

### 3. JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les OPC, leurs investissements et l'évaluation des actifs et passifs correspondants. Les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont eu une incidence sur la gestion opérationnelle des OPC et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille et sur la présentation d'ensemble des comptes au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

#### 4. VÉRIFICATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

#### 5. RESPONSABILITÉS DE LA SOCIÉTÉ DE GESTION RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds commun de placement ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

#### 6. RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds commun de placement.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 15 avril 2022

RSM PARIS  
Société de Commissariat aux Comptes  
Membre de la Compagnie Régionale de Paris



Etienne de BRYAS  
Associé

## BILAN ACTIF

	31/12/2021	31/12/2020
<b>Immobilisations nettes</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Dépôts et instruments financiers</b>	<b>531 138 190,27</b>	<b>448 481 899,60</b>
<b>Actions et valeurs assimilées</b>	<b>531 138 190,27</b>	<b>448 481 899,60</b>
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	531 138 190,27	447 143 451,20
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	1 338 448,40
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<b>Titres de créances</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<b>Parts d'organismes de placement collectif</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	0,00	0,00
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays États membres de l'Union européenne	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
<b>Opérations temporaires sur titres</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
<b>Contrats financiers</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
<b>Autres instruments financiers</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Créances</b>	<b>39 505,21</b>	<b>764 198,46</b>
<b>Opérations de change à terme de devises</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Autres	39 505,21	764 198,46
<b>Comptes financiers</b>	<b>6 890 389,81</b>	<b>2 342 558,46</b>
<b>Liquidités</b>	<b>6 890 389,81</b>	<b>2 342 558,46</b>
<b>Total de l'actif</b>	<b>538 068 085,29</b>	<b>451 588 656,52</b>

## BILAN PASSIF

	31/12/2021	31/12/2020
<b>Capitaux propres</b>		
<b>Capital</b>	507 362 136,28	442 228 222,78
<b>Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)</b>	0,00	0,00
<b>Report à nouveau (a)</b>	0,00	0,00
<b>Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)</b>	27 435 853,00	9 844 700,23
<b>Résultat de l'exercice (a, b)</b>	1 290 506,76	-1 131 616,96
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>536 088 496,04</b>	<b>450 941 306,05</b>
<i>(= Montant représentatif de l'actif net)</i>		
<b>Instruments financiers</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Opérations de cession sur instruments financiers</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Opérations temporaires sur titres</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
<b>Contrats financiers</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
<b>Dettes</b>	<b>1 979 589,25</b>	<b>647 350,47</b>
<b>Opérations de change à terme de devises</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Autres</b>	<b>1 979 589,25</b>	<b>647 350,47</b>
<b>Comptes financiers</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Concours bancaires courants</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Emprunts</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total du passif</b>	<b>538 068 085,29</b>	<b>451 588 656,52</b>

(a) Y compris comptes de régularisations

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

## HORS-BILAN

	31/12/2021	31/12/2020
<b>Opérations de couverture</b>		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
<b>Total Opérations de couverture</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Autres opérations</b>		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
<b>Total Autres opérations</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

## COMPTE DE RESULTAT

	31/12/2021	31/12/2020
<b>Produits sur opérations financières</b>		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	0,00	0,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	7 087 869,26	230 014,03
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur contrats financiers	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
<b>TOTAL (I)</b>	<b>7 087 869,26</b>	<b>230 014,03</b>
<b>Charges sur opérations financières</b>		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur contrats financiers	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	64 551,80	11 765,45
Autres charges financières	0,00	0,00
<b>TOTAL (II)</b>	<b>64 551,80</b>	<b>11 765,45</b>
<b>Résultat sur opérations financières (I - II)</b>	<b>7 023 317,46</b>	<b>218 248,58</b>
Autres produits (III)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	5 909 234,18	1 346 118,94
<b>Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV)</b>	<b>1 114 083,28</b>	<b>-1 127 870,36</b>
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	176 423,48	-3 746,60
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	0,00	0,00
<b>Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI)</b>	<b>1 290 506,76</b>	<b>-1 131 616,96</b>

# REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 modifié.

Covid-19 et incidence sur les comptes annuels :

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise liée au Covid-19.

Les éléments comptables sont présentés en euro, devise de la comptabilité de l'OPC.

## Comptabilisation des revenus

Les comptes financiers sont enregistrés pour leur montant, majoré, le cas échéant, des intérêts courus qui s'y rattachent.

L'OPC comptabilise ses revenus selon la méthode du coupon encaissé.

## Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille

La comptabilisation des entrées et sorties de titres dans le portefeuille de l'OPC est effectuée frais exclus.

## Affectation des sommes distribuables

Part AC :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part IC :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part NC :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part KC :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

## Frais de gestion et de fonctionnement

Les frais de gestion sont prévus par la notice d'information ou le prospectus complet de l'OPC.

### Frais de gestion fixes (taux maximum)

		Frais de gestion fixes	Assiette
AC	FR0012020741	2,35 % TTC maximum	Actif net
IC	FR0012020758	1,15 % TTC maximum	Actif net
NC	FR0012020766	0,15 % TTC maximum	Actif net
KC	FR0013311933	1,3 % TTC maximum	Actif net

### Frais de gestion indirects (sur OPC)

		Frais de gestion indirects
AC	FR0012020741	Néant
IC	FR0012020758	Néant
NC	FR0012020766	Néant
KC	FR0013311933	Néant

## Commission de surperformance

### Part FR0012020741 AC

20% TTC de la performance annuelle du FCP au-delà de la performance de l'indice composite (70% Cac All Tradable Net Return (dividendes réinvestis) + 30% Euro Stoxx Total Market Index Net Return (dividendes réinvestis) dans le respect du « high water mark »

L'indice de référence du FCP est l'indice composite égal à 70% Cac All Tradable Net Return - dividendes réinvestis + 30% Euro Stoxx Total Market Index Net Return - dividendes réinvestis.

La commission de surperformance est de 20 % TTC maximum de la performance annuelle du FCP au-delà de la performance de l'indice de référence à condition que la performance annuelle du FCP soit supérieure au high water mark.

L'indice de référence est calculé de manière indicé, afin de le comparer à la performance du FCP.

Cette commission fera l'objet d'un provisionnement ou d'une reprise de provisions à chaque calcul de la valeur liquidative selon la méthode indiquée. En cas de sous-performance, les reprises sur provisions sont plafonnées à hauteur des dotations.

Chaque période de référence correspond à l'exercice comptable de l'OPC.

Cette commission ne sera définitivement acquise à la société de gestion qu'à la fin de chaque période de référence.

En cas de rachat de parts, si une commission de sur performance est provisionnée, la partie proportionnelle aux parts remboursées est calculée et acquise à la société de gestion.

Principe du high water mark :

La commission de sur performance ne sera versée en fin d'exercice que si la performance a dépassé celle de l'indice de référence depuis la mise en place du High Water Mark, soit le 28 septembre 2018.

Les commissions de sur performance suivent le principe du « High Water Mark », aucune commission de sur performance n'est versée en fin d'exercice tant que la performance n'a pas dépassé celle de l'indice de référence depuis le 28 septembre 2018.

Dans le cadre du changement de la période de référence et donc du passage à une date de clôture fiscale du fonds au dernier jour ouvré de décembre, le fonds est contraint de passer par un exercice court de trois mois, du 01/10/2020 au 31/12/2020.

Dans ce cas, il est précisé qu'aucune commission variable ne sera définitivement acquise à la société de gestion à la fin de cet exercice court. Toute commission éventuellement provisionnée à cette date continuera de courir jusqu'à la prochaine clôture d'un exercice complet, c'est-à-dire le 31/12/2021.

De même, l'actif indicé se poursuit donc jusqu'au 31/12/2021, qu'il soit sur-performant ou sous-performant par rapport au FCP à la fin de l'exercice court de trois mois.

### **Part FR0012020758 IC**

20% TTC de la performance annuelle du FCP au-delà de la performance de l'indice composite (70% Cac All Tradable Net Return (dividendes réinvestis) + 30% Euro Stoxx Total Market Index Net Return (dividendes réinvestis) dans le respect du « high water mark »

L'indice de référence du FCP est l'indice composite égal à 70% Cac All Tradable Net Return - dividendes réinvestis + 30% Euro Stoxx Total Market Index Net Return - dividendes réinvestis.

La commission de surperformance est de 20 % TTC maximum de la performance annuelle du FCP au-delà de la performance de l'indice de référence à condition que la performance annuelle du FCP soit supérieure au high water mark.

L'indice de référence est calculé de manière indicé, afin de le comparer à la performance du FCP.

Cette commission fera l'objet d'un provisionnement ou d'une reprise de provisions à chaque calcul de la valeur liquidative selon la méthode indiquée. En cas de sous-performance, les reprises sur provisions sont plafonnées à hauteur des dotations.

Chaque période de référence correspond à l'exercice comptable de l'OPC.

Cette commission ne sera définitivement acquise à la société de gestion qu'à la fin de chaque période de référence.

En cas de rachat de parts, si une commission de sur performance est provisionnée, la partie proportionnelle aux parts remboursées est calculée et acquise à la société de gestion.

Principe du high water mark :

La commission de sur performance ne sera versée en fin d'exercice que si la performance a dépassé celle de l'indice de référence depuis la mise en place du High Water Mark, soit le 28 septembre 2018.

Les commissions de sur performance suivent le principe du « High Water Mark », aucune commission de sur performance n'est versée en fin d'exercice tant que la performance n'a pas dépassé celle de l'indice de référence depuis le 28 septembre 2018.

Dans le cadre du changement de la période de référence et donc du passage à une date de clôture fiscale du fonds au dernier jour ouvré de décembre, le fonds est contraint de passer par un exercice court de trois mois, du 01/10/2020 au 31/12/2020.

Dans ce cas, il est précisé qu'aucune commission variable ne sera définitivement acquise à la société de gestion à la fin de cet exercice court. Toute commission éventuellement provisionnée à cette date continuera de courir jusqu'à la prochaine clôture d'un exercice complet, c'est-à-dire le 31/12/2021.

De même, l'actif indicé se poursuit donc jusqu'au 31/12/2021, qu'il soit sur-performant ou sous-performant par rapport au FCP à la fin de l'exercice court de trois mois.

### **Part FR0012020766 NC**

Néant

## **Part FR0013311933 KC**

20% TTC de la performance annuelle du FCP au-delà de la performance de l'indice composite (70% Cac All Tradable Net Return (dividendes réinvestis) + 30% Euro Stoxx Total Market Index Net Return (dividendes réinvestis) dans le respect du « high water mark »

L'indice de référence du FCP est l'indice composite égal à 70% Cac All Tradable Net Return - dividendes réinvestis + 30% Euro Stoxx Total Market Index Net Return - dividendes réinvestis.

La commission de surperformance est de 20 % TTC maximum de la performance annuelle du FCP au-delà de la performance de l'indice de référence à condition que la performance annuelle du FCP soit supérieure au high water mark.

L'indice de référence est calculé de manière indicé, afin de le comparer à la performance du FCP.

Cette commission fera l'objet d'un provisionnement ou d'une reprise de provisions à chaque calcul de la valeur liquidative selon la méthode indiquée. En cas de sous-performance, les reprises sur provisions sont plafonnées à hauteur des dotations.

Chaque période de référence correspond à l'exercice comptable de l'OPC.

Cette commission ne sera définitivement acquise à la société de gestion qu'à la fin de chaque période de référence.

En cas de rachat de parts, si une commission de sur performance est provisionnée, la partie proportionnelle aux parts remboursées est calculée et acquise à la société de gestion.

Principe du high water mark :

La commission de sur performance ne sera versée en fin d'exercice que si la performance a dépassé celle de l'indice de référence depuis la mise en place du High Water Mark, soit le 28 septembre 2018.

Les commissions de sur performance suivent le principe du « High Water Mark », aucune commission de sur performance n'est versée en fin d'exercice tant que la performance n'a pas dépassé celle de l'indice de référence depuis le 28 septembre 2018.

Dans le cadre du changement de la période de référence et donc du passage à une date de clôture fiscale du fonds au dernier jour ouvré de décembre, le fonds est contraint de passer par un exercice court de trois mois, du 01/10/2020 au 31/12/2020.

Dans ce cas, il est précisé qu'aucune commission variable ne sera définitivement acquise à la société de gestion à la fin de cet exercice court. Toute commission éventuellement provisionnée à cette date continuera de courir jusqu'à la prochaine clôture d'un exercice complet, c'est-à-dire le 31/12/2021.

De même, l'actif indicé se poursuit donc jusqu'au 31/12/2021, qu'il soit sur-performant ou sous-performant par rapport au FCP à la fin de l'exercice court de trois mois.

## **Rétrocessions**

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.

Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS PAR L'OPC ». Les frais de gestion sont calculés sur l'actif net moyen à chaque valeur liquidative et couvrent les frais de la gestion financière, administrative, la valorisation, le coût du dépositaire, les honoraires des commissaires aux comptes... Ils ne comprennent pas les frais de transaction.

## **Frais de transaction**

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du

remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans l'OPC, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités.

Commissions de mouvement	Clé de répartition (en %)		
	SDG	Dépositaire	Autres prestataires
10€ pour les actions négociées en France, Belgique, Pays-Bas et 20 € TTC pour les autres pays, frais maximum OPC : Max 150 € HT Futures : 2 € / lot HT Options, 0,40 % Mini 10 € HT Obligations, titres de créances, titres de créances à court terme : 55 Ht Max  Prélèvement sur chaque transaction		100	

## Méthode de valorisation

Lors de chaque valorisation, les actifs de l'OPCVM, du FIA sont évalués selon les principes suivants :

### **Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :**

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de bourse de la veille est utilisé.

### **Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :**

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :

- la cotation d'un contributeur,

- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,
- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,
- etc.

**Titres d'OPCVM, de FIA ou de fond d'investissement en portefeuille :**

Evaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

**Parts d'organismes de Titrisation :**

Evaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

**Acquisitions temporaires de titres :**

- Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois.
- Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.
- Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

**Cessions temporaires de titres :**

- Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.
- Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par l'OPCVM, FIA à l'issue du contrat de prêt.

**Valeurs mobilières non cotées :**

Evaluation utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et sur le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

**Titres de créances négociables :**

- Les TCN qui, lors de l'acquisition, ont une durée de vie résiduelle de moins de trois mois, sont valorisés de manière linéaire.
- Les TCN acquis avec une durée de vie résiduelle de plus de trois mois sont valorisés :
  - à leur valeur de marché jusqu'à 3 mois et un jour avant l'échéance.
  - la différence entre la valeur de marché relevée 3 mois et 1 jour avant l'échéance et la valeur de remboursement est linéarisée sur les 3 derniers mois.
  - exceptions : les BTF et BTAN sont valorisés au prix de marché jusqu'à l'échéance.

Valeur de marché retenue :

- BTF/BTAN :

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

- Autres TCN :

a) Titres ayant une durée de vie comprise entre 3 mois et 1 an :

- si TCN faisant l'objet de transactions significatives : application d'une méthode actuarielle, le taux de rendement utilisé étant celui constaté chaque jour sur le marché.

- autres TCN : application d'une méthode proportionnelle, le taux de rendement utilisé étant le taux EURIBOR de durée équivalente, corrigé éventuellement d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur.

b) Titres ayant une durée de vie supérieure à 1 an :

Application d'une méthode actuarielle.

- si TCN faisant l'objet de transactions significatives, le taux de rendement utilisé est celui constaté chaque jour sur le marché.

- autres TCN : le taux de rendement utilisé est le taux des BTAN de maturité équivalente, corrigé éventuellement d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur.

#### **Contrats à terme fermes :**

Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme fermes sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la Place de cotation des contrats :

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

#### **Options :**

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

#### **Opérations d'échanges (swaps) :**

• Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.

• Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.

• L'évaluation des swaps d'indice est réalisée au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.

• Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

#### **Contrats de change à terme**

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA par un emprunt de devise dans la même monnaie pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

### **Méthode d'évaluation des engagements hors bilan**

• Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. Les engagements sur

contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.

- Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.
- Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.
- Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

### **Description des garanties reçues ou données**

**Garantie reçue :**

Néant

**Garantie donnée :**

Néant

## EVOLUTION DE L'ACTIF NET

	31/12/2021	31/12/2020
<b>Actif net en début d'exercice</b>	<b>450 941 306,05</b>	<b>416 351 439,48</b>
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	152 657 612,75	41 565 297,06
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-124 335 334,64	-45 181 313,81
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	31 977 750,32	10 764 176,87
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-5 584 100,96	-750 743,88
Plus-values réalisées sur contrats financiers	0,00	0,00
Moins-values réalisées sur contrats financiers	0,00	0,00
Frais de transaction	-747 813,59	-148 595,93
Différences de change	0,00	0,00
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	30 064 992,83	29 468 916,62
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>101 768 699,15</i>	<i>71 703 706,32</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>71 703 706,32</i>	<i>42 234 789,70</i>
Variation de la différence d'estimation des contrats financiers	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	1 114 083,28	-1 127 870,36
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
<b>Actif net en fin d'exercice</b>	<b>536 088 496,04</b>	<b>450 941 306,05</b>

**INSTRUMENTS FINANCIERS - VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE  
D'INSTRUMENT**

	Montant	%
<b>ACTIF</b>		
Obligations et valeurs assimilées		
<b>TOTAL Obligations et valeurs assimilées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Titres de créances		
<b>TOTAL Titres de créances</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Operations contractuelles a l'achat		
<b>TOTAL Operations contractuelles a l'achat</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>PASSIF</b>		
Cessions		
<b>TOTAL Cessions</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Operations contractuelles a la vente		
<b>TOTAL Operations contractuelles a la vente</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>HORS BILAN</b>		
Opérations de couverture		
<b>TOTAL Opérations de couverture</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Autres opérations		
<b>TOTAL Autres opérations</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

## VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
<b>Actif</b>								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	6 890 389,81	1,29	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Passif</b>								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Hors-bilan</b>								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

## VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	0-3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
<b>Actif</b>										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	6 890 389,81	1,29	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Passif</b>										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Hors-bilan</b>										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

**VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF  
ET DE HORS-BILAN**

	<b>Devise 1</b>	<b>%</b>	<b>Devise 2</b>	<b>%</b>	<b>Devise 3</b>	<b>%</b>	<b>Autre(s) Devise(s)</b>	<b>%</b>
	<b>CHF</b>	<b>CHF</b>						
<b>Actif</b>								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	16 323 183,67	3,04	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres d'OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Passif</b>								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Hors-bilan</b>								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

**VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS FAISANT L'OBJET D'UNE ACQUISITION TEMPORAIRE**

	31/12/2021
Titres acquis à réméré	0,00
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

**VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS CONSTITUTIFS DE DEPOTS DE GARANTIE**

	31/12/2021
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

**INSTRUMENTS FINANCIERS EMIS PAR LA SOCIETE DE GESTION OU LES ENTITES DE SON GROUPE**

	ISIN	LIBELLE	31/12/2021
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			0,00
Contrats financiers			0,00
<b>Total des titres du groupe</b>			<b>0,00</b>

**TABLEAUX D’AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES**

<b>Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice</b>						
	<b>Date</b>	<b>Part</b>	<b>Montant total</b>	<b>Montant unitaire</b>	<b>Crédits d'impôt totaux</b>	<b>Crédits d'impôt unitaire</b>
<b>Total acomptes</b>			<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

<b>Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice</b>				
	<b>Date</b>	<b>Part</b>	<b>Montant total</b>	<b>Montant unitaire</b>
<b>Total acomptes</b>			<b>0</b>	<b>0</b>

<b>Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat</b>	<b>31/12/2021</b>	<b>31/12/2020</b>
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	1 290 506,76	-1 131 616,96
<b>Total</b>	<b>1 290 506,76</b>	<b>-1 131 616,96</b>

	<b>31/12/2021</b>	<b>31/12/2020</b>
<b>B1 PARTS CAPI KC</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	36 519,22	-82 090,91
<b>Total</b>	<b>36 519,22</b>	<b>-82 090,91</b>
<b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
<b>Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat</b>		
<b>Montant global des crédits d'impôt</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

	<b>31/12/2021</b>	<b>31/12/2020</b>
<b>C1 PART CAPI AC</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-1 030 251,54	-646 645,90
<b>Total</b>	<b>-1 030 251,54</b>	<b>-646 645,90</b>
<b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
<b>Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat</b>		
<b>Montant global des crédits d'impôt</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

	31/12/2021	31/12/2020
<b>C2 PART CAPI IC</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	836 466,44	-416 497,86
<b>Total</b>	<b>836 466,44</b>	<b>-416 497,86</b>
<b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
<b>Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat</b>		
<b>Montant global des crédits d'impôt</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

	31/12/2021	31/12/2020
<b>C3 PART CAPI NC</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	1 447 772,64	13 617,71
<b>Total</b>	<b>1 447 772,64</b>	<b>13 617,71</b>
<b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
<b>Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat</b>		
<b>Montant global des crédits d'impôt</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	31/12/2021	31/12/2020
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	27 435 853,00	9 844 700,23
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
<b>Total</b>	<b>27 435 853,00</b>	<b>9 844 700,23</b>

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	31/12/2021	31/12/2020
<b>B1 PARTS CAPI KC</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	1 192 990,42	684 186,38
<b>Total</b>	<b>1 192 990,42</b>	<b>684 186,38</b>
<b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	31/12/2021	31/12/2020
<b>C1 PART CAPI AC</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	6 166 546,49	2 754 240,18
<b>Total</b>	<b>6 166 546,49</b>	<b>2 754 240,18</b>
<b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	31/12/2021	31/12/2020
<b>C2 PART CAPI IC</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	14 214 989,53	4 020 758,66
<b>Total</b>	<b>14 214 989,53</b>	<b>4 020 758,66</b>
<b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	31/12/2021	31/12/2020
<b>C3 PART CAPI NC</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	5 861 326,56	2 385 515,01
<b>Total</b>	<b>5 861 326,56</b>	<b>2 385 515,01</b>
<b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00

**TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'OPC AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES**

Date	Part	Actif net	Nombre de titres	Valeur liquidative unitaire €	Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes) €	Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes) €	Crédit d'impôt unitaire €	Capitalisation unitaire sur résultat et PMV nettes €
28/09/2018	B1 PARTS CAPI KC	14 508 045,52	83 558,1542	173,62	0,00	0,00	0,00	6,86
28/09/2018	C1 PART CAPI AC	114 979 656,18	665 794,0914	172,69	0,00	0,00	0,00	5,48
28/09/2018	C2 PART CAPI IC	143 070 322,09	790 740,8571	180,93	0,00	0,00	0,00	7,37
28/09/2018	C3 PART CAPI NC	121 425 253,28	607 970,0000	199,72	0,00	0,00	0,00	10,67
30/09/2019	B1 PARTS CAPI KC	18 974 383,06	108 571,0071	174,76	0,00	0,00	0,00	4,37
30/09/2019	C1 PART CAPI AC	100 625 406,07	585 066,6731	171,98	0,00	0,00	0,00	2,59
30/09/2019	C2 PART CAPI IC	135 987 555,15	745 636,2551	182,37	0,00	0,00	0,00	4,80
30/09/2019	C3 PART CAPI NC	103 797 501,18	510 389,0000	203,36	0,00	0,00	0,00	7,27
30/09/2020	B1 PARTS CAPI KC	28 830 054,42	164 114,9699	175,66	0,00	0,00	0,00	2,34
30/09/2020	C1 PART CAPI AC	116 234 443,97	677 138,1617	171,65	0,00	0,00	0,00	1,12
30/09/2020	C2 PART CAPI IC	167 227 277,36	911 716,8579	183,42	0,00	0,00	0,00	2,52
30/09/2020	C3 PART CAPI NC	104 059 663,73	490 270,0000	212,24	0,00	0,00	0,00	10,10
31/12/2020	B1 PARTS CAPI KC	31 337 822,26	163 329,8221	191,86	0,00	0,00	0,00	3,68
31/12/2020	C1 PART CAPI AC	126 004 380,85	673 862,7084	186,98	0,00	0,00	0,00	3,12
31/12/2020	C2 PART CAPI IC	184 194 208,68	919 091,0375	200,40	0,00	0,00	0,00	3,92
31/12/2020	C3 PART CAPI NC	109 404 894,26	470 570,0000	232,49	0,00	0,00	0,00	5,09
31/12/2021	B1 PARTS CAPI KC	23 301 324,06	107 935,5778	215,88	0,00	0,00	0,00	11,39
31/12/2021	C1 PART CAPI AC	119 851 116,97	575 676,8403	208,19	0,00	0,00	0,00	8,92
31/12/2021	C2 PART CAPI IC	277 836 301,20	1 230 310,2763	225,82	0,00	0,00	0,00	12,23
31/12/2021	C3 PART CAPI NC	115 099 753,81	434 970,0000	264,61	0,00	0,00	0,00	16,80

## SOUSCRIPTIONS RACHATS

	En quantité	En montant
<b>B1 PARTS CAPI KC</b>		
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	19 123,042800	3 947 399,77
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-74 517,287100	-15 666 595,49
Solde net des Souscriptions / Rachats	-55 394,244300	-11 719 195,72
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	107 935,577800	

	En quantité	En montant
<b>C1 PART CAPI AC</b>		
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	74 104,673800	14 792 815,30
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-172 290,541900	-34 266 018,66
Solde net des Souscriptions / Rachats	-98 185,868100	-19 473 203,36
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	575 676,840300	

	En quantité	En montant
<b>C2 PART CAPI IC</b>		
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	543 920,610200	120 403 647,68
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-232 701,371400	-50 833 293,99
Solde net des Souscriptions / Rachats	311 219,238800	69 570 353,69
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	1 230 310,276300	

	En quantité	En montant
<b>C3 PART CAPI NC</b>		
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	56 300,000000	13 513 750,00
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-91 900,000000	-23 569 426,50
Solde net des Souscriptions / Rachats	-35 600,000000	-10 055 676,50
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	434 970,000000	

## COMMISSIONS

	<b>En montant</b>
<b>B1 PARTS CAPI KC</b>	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	692,87
Montant des commissions de souscription perçues	692,87
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat r�troced�es	692,87
Montant des commissions de souscription r�troced�es	692,87
Montant des commissions de rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	<b>En montant</b>
<b>C1 PART CAPI AC</b>	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	444,89
Montant des commissions de souscription perçues	444,89
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat r�troced�es	444,89
Montant des commissions de souscription r�troced�es	444,89
Montant des commissions de rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	<b>En montant</b>
<b>C2 PART CAPI IC</b>	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	69,59
Montant des commissions de souscription perçues	69,59
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat r�troced�es	69,59
Montant des commissions de souscription r�troced�es	69,59
Montant des commissions de rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	<b>En montant</b>
<b>C3 PART CAPI NC</b>	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00

	<b>En montant</b>
C3 PART CAPI NC	
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocedées	0,00
Montant des commissions de souscription rétrocedées	0,00
Montant des commissions de rachat rétrocedées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

## FRAIS DE GESTION SUPPORTES PAR L'OPC

	31/12/2021
FR0013311933 B1 PARTS CAPI KC	
<b>Pourcentage de frais de gestion fixes</b>	1,30
<b>Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)</b>	415 330,45
<b>Pourcentage de frais de gestion variables</b>	0,00
<b>Commissions de surperformance (frais variables)</b>	0,00
<b>Rétrocessions de frais de gestion</b>	0,00

	31/12/2021
FR0012020741 C1 PART CAPI AC	
<b>Pourcentage de frais de gestion fixes</b>	2,35
<b>Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)</b>	2 934 231,05
<b>Pourcentage de frais de gestion variables</b>	0,00
<b>Commissions de surperformance (frais variables)</b>	0,00
<b>Rétrocessions de frais de gestion</b>	0,00

	31/12/2021
FR0012020758 C2 PART CAPI IC	
<b>Pourcentage de frais de gestion fixes</b>	1,15
<b>Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)</b>	2 380 005,80
<b>Pourcentage de frais de gestion variables</b>	0,00
<b>Commissions de surperformance (frais variables)</b>	0,00
<b>Rétrocessions de frais de gestion</b>	0,00

	31/12/2021
FR0012020766 C3 PART CAPI NC	
<b>Pourcentage de frais de gestion fixes</b>	0,15
<b>Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)</b>	179 666,88
<b>Pourcentage de frais de gestion variables</b>	0,00
<b>Commissions de surperformance (frais variables)</b>	0,00
<b>Rétrocessions de frais de gestion</b>	0,00

**CREANCES ET DETTES**

	<b>Nature de débit/crédit</b>	<b>31/12/2021</b>
Créances	SRD et règlements différés	39 505,21
<b>Total des créances</b>		<b>39 505,21</b>
Dettes	SRD et règlements différés	1 455 994,85
Dettes	Frais de gestion	523 594,40
<b>Total des dettes</b>		<b>1 979 589,25</b>
<b>Total dettes et créances</b>		<b>-1 940 084,04</b>

## VENTILATION SIMPLIFIEE DE L'ACTIF NET

### INVENTAIRE RESUME

	Valeur EUR	% Actif Net
<b>PORTEFEUILLE</b>	<b>531 138 190,27</b>	<b>99,07</b>
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES	531 138 190,27	99,07
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES	0,00	0,00
TITRES DE CREANCES NEGOCIABLES	0,00	0,00
TITRES OPC	0,00	0,00
AUTRES VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
<b>OPERATIONS CONTRACTUELLES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
OPERATIONS CONTRACTUELLES A L'ACHAT	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A LA VENTE	0,00	0,00
<b>CESSIONS DE VALEURS MOBILIERES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>OPERATEURS DEBITEURS ET AUTRES CREANCES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)</b>	<b>39 505,21</b>	<b>0,01</b>
<b>OPERATEURS CREDITEURS ET AUTRES DETTES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)</b>	<b>-1 979 589,25</b>	<b>-0,37</b>
<b>CONTRATS FINANCIERS</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
OPTIONS	0,00	0,00
FUTURES	0,00	0,00
SWAPS	0,00	0,00
<b>BANQUES, ORGANISMES ET ETS. FINANCIERS</b>	<b>6 890 389,81</b>	<b>1,29</b>
DISPONIBILITES	6 890 389,81	1,29
DEPOTS A TERME	0,00	0,00
EMPRUNTS	0,00	0,00
AUTRES DISPONIBILITES	0,00	0,00
ACHATS A TERME DE DEVISES	0,00	0,00
VENTES A TERME DE DEVISES	0,00	0,00
<b>ACTIF NET</b>	<b>536 088 496,04</b>	<b>100,00</b>